

Montreuil, le 3 novembre 2022

**EALÉ, DES SUITES AU 18**

## EALÉ, DES SUITES CRÉÉES !

**L'absence de prise en compte des revendications portées par la CGT a poussé la Fédération à inviter les cheminots des EALÉ à se mobiliser par la grève le 18 octobre 2022. Les taux de grévistes intéressants confirment que les cheminots des EALÉ sont en attente de véritables avancées. Il conviendra d'aller plus loin !**

### EMPLOI

Aujourd'hui, la Direction est prête à raccourcir la formation des CSS afin de valider « plus vite » une flopée de régulateurs. En attendant, elle compte faire appel à l'ELOG national pour colmater les brèches.

Pour la CGT, c'est la démonstration que le volume de recrutements annoncé est encore en-deçà des besoins des UP EALÉ.

**Il manque 150 emplois supplémentaires pour y améliorer réellement la production et les conditions de travail !**

### PRIME DE TRAVAIL

La justification d'une augmentation salariale pérenne pour l'ensemble des agents doit passer par l'ouverture des NAO 2022 immédiatement. Pour l'augmentation de la prime de travail de 20 %, la Direction nous renvoie vers les DET, qui ont toute la latitude pour la réévaluer.

La CGT revendique la majoration immédiate de la prime de travail pour l'ensemble des agents. Alors prenons au mot cette direction, comme l'ont fait les cheminots de l'EIV de Saint-Dizier, qui ont obtenu la revalorisation de celle-ci jusqu'à la fin de l'année 2022.

### AUGMENTATION, GÉNÉRALISATION ET INTÉGRATION DE LA « SUJÉTION EALÉ » DANS LE SALAIRE LIQUIDABLE

Pour la CGT, puisque cette prime valide un savoir-faire professionnel, en l'occurrence celui des RSS, il est légitime de l'étendre à l'ensemble du personnel des EALÉ et de l'intégrer aux salaires. Toutes les équipes travaillent en symbiose et sont interdépendantes. La technicité ne doit pas relever de la prime mais du salaire pour permettre un niveau de pension cohérent.

### GÉNÉRALISATION DE L'ATTRIBUTION DE LA PRIME « GRAND TRAVAUX » LORS DE GOP, SUITE RAPIDE....

Pour la CGT cette disposition légale, mise en œuvre dans les EIC, doit être appliquée et se généraliser à l'ensemble des acteurs EALÉ ! Il n'est pas acceptable que la direction décide d'appliquer la loi « à la carte » !

### CLASSIFICATION

Les méfaits de l'accord de branche Classifications-Rémunérations, signé par l'Unsa, Sud-Rail et la CFDT, ne peuvent plus faire débat. Pour rappel, sur la région de Champagne-Ardenne, suite à l'accord, un jeune embauché en formation, détenteur d'un Bac+2, est positionné classe 1 et percevra 1 200 euros par mois ! 23 contrats de ce type viennent d'y être signés !

**ACTION ÉQUIPEMENT 15/11 2022**



**TOUS AU RASSEMBLEMENT AU SIÈGE DE SAINT-DENIS À 13H30 !**



Les agents du GREE, éléments constitutifs des EALE, ont été exclus de la famille « Maintenance, ingénierie et travaux du réseau ferré » et requalifiés en « gestionnaire du patrimoine ». Suite à nos interventions, la Direction confirme réfléchir à un repositionnement dans la bonne famille. À suivre, donc !

### **DÉROULEMENT DE CARRIÈRE À LA CLASSE 6 POUR LES RSS SOUHAITANT RESTER À LEUR POSTE**

La Direction est dans une opposition idéologique. Même si elle convient de la nécessité de favoriser les passerelles pour les agents désirant partir, qu'en est-il pour celles et ceux souhaitant s'épanouir sur leur poste de travail ? Rien.

Pour la CGT, le passage garanti jusqu'à la classe 6 pour les RSS souhaitant demeurer en poste s'inscrit dans une véritable reconnaissance de leurs technicité et savoir-faire, surtout à l'heure où l'entreprise claironne qu'elle souhaite valoriser ses agents et les faire prospérer !

### **PASSAGE À LA CLASSE 4 POUR LES AGENTS D'ASTREINTE**

Là encore, la Direction n'y voit pas d'intérêt et précise que la classe 3 correspond à ce type de contrainte. Pour rappel, il existe encore de trop nombreux cas où ce sont des classes 2 qui montent l'astreinte, et cela ne semble pas lui poser de problème.

Pour la CGT, dans le même esprit que le point précédent, la reconnaissance et la valorisation du personnel supportant l'astreinte seraient un signe fort de l'entreprise.

### **REQUALIFICATION EN TES POUR LES RSS ET CONSOLIDATION DES FILIÈRES DE RECRUTEMENT**

L'entreprise peine à recruter. Elle peine à conserver ses effectifs, et pour cause !

Pour la CGT, dans des métiers aussi spécifiques que ceux des EALE, il convient d'améliorer grandement la qualité des recrutements afin de lutter contre le trop grand pourcentage d'échecs/abandons/démissions.

### **FORMATION ET SUIVI PÉDAGOGIQUE À RENFORCER**

Pour la CGT, la spécificité des métiers EALE nécessite la création de postes de formateur dans les collectifs.

Seul le rapport de force permettra de faire bouger les lignes. **Les sujets sont encore plus larges et devront effectivement être abordés. C'est à l'ensemble des cheminots des EALE que nous devons nous adresser. La CGT poursuivra son travail avec son collectif EALE, et ce dès les élections professionnelles passées.**

Nous devons passer un nouveau cap ! Pour cela, les échéances à venir sont importantes.

Nous appelons l'ensemble des cheminots des EALE à participer massivement à la journée d'action du 10 novembre 2022.

Nous appelons massivement les agents EALE à participer au rassemblement Équipement du 15 novembre 2022 à Saint-Denis.

Nous appelons massivement les cheminots des EALE à renforcer la CGT lors des élections professionnelles des 17 au 24 novembre 2022.

**J'agis avec la CGT !  
Du 17 au 24 novembre,  
je vote CGT !**

